



Ce bel édifice renaissance, l'un des rares de la région, est incontournable. Il a été construit en 1530 par Galliot de Genouillac, pour accueillir le corps de son épouse Catherine d'Archiac. Cette église possède une décoration abondante, typique de son époque.

conception - illustration (Marion Schmeitl) - crédit photo (Véronique Sabatier) : CdCHS Ne pas jeter sur la voie publique / réalisation - imprimerie Michot Jonzac

*Un circuit exposé à travers champs et cultures d'un village à l'autre : Celles et le joli "jardin de vie" de ses écoliers, Lonzac et son église gothique Sainte Marie.*

**Les Coteaux**

**Celles**

**circuit n°14**

9 km

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6

Laisser la place de la mairie, en se dirigeant vers la croix et prendre à gauche. A l'intersection prendre à droite. Traverser la départementale pour prendre la rue du Pas des Biches et continuer direction du Camping (Bantard).

Emprunter un chemin à gauche derrière le bâtiment de ferme qui se rapproche du Né en passant en limite de marais. De beaux arbres jalonnent le chemin. Monter à droite entre vignes et cultures vers Gribaud.

A l'intersection descendre à gauche près de Gribaud. Tourner à droite pour longer le ruisseau Le Pérat. Le franchir après être passé devant la halte équestre puis emprunter un chemin à droite.

Franchir à nouveau le Pérat et monter vers le hameau des Rigauds. Au sortir du chemin, attention au balisage : les circuits 13 et 15 prennent la route à gauche et le chemin à droite. Pour le numéro 14, continuer sur la route en face qui tourne un peu plus loin à gauche entre les fermes (foi gras). Poursuivre sur cette route jusqu'à la D251 et traverser .

Descendre à droite vers Lonzac et monter jusqu'à l'église qui domine la vallée. Quitter Lonzac par la route de Coulonges (D128)

Dans le virage, continuer sur un chemin. A l'embranchement prendre la route à droite pour gagner Celles.

|                             |                   |                                     |
|-----------------------------|-------------------|-------------------------------------|
| Circuit pédestre            | <b>Lieux-dits</b> | échelle au 1/25000°<br>1 cm = 250 m |
| Chemins                     | Zones arborées    |                                     |
| Routes (et départementales) | Zones bâties      | N<br>                               |
| Routes au trafic important  |                   |                                     |